

Communiqué de presse

Sion, le 11 juin 2025 – Une année record pour le CCF, moteur essentiel de la dynamique économique valaisanne.

L'exercice 2024 aura été marqué par une activité record pour le Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF), avec des chiffres inédits en matière de volumes d'aides financières directes accordées. 116 entreprises ont bénéficié d'un financement ferme, pour un total de Fr. 36 millions, tandis que 980 garanties de construction ont été émises pour Fr. 26 millions. Au total, plus de 477 entreprises ont bénéficié du soutien du CCF en 2024, pour un engagement global dépassant les Fr. 193 millions.

Ces résultats remarquables illustrent non seulement la pertinence de l'instrument CCF au service de l'économie cantonale, mais aussi la confiance croissante des entrepreneurs valaisans envers un organisme reconnu pour sa réactivité, sa rigueur et sa capacité à s'adapter aux besoins du terrain.

Le CCF se positionne de plus en plus comme le partenaire privilégié pour les reprises d'entreprises et de commerces, en intervenant à la fois financièrement et en tant que conseiller, jouant un rôle de partenaire neutre entre le vendeur et l'acquéreur. Le témoignage vidéo de la succession réussie de la société Astori SA sera présenté lors de l'Assemblée générale du jeudi 12 juin 2025.

Le Centre de Cautionnement et de Financement SA est le prestataire des services financiers de Promotion économique Valais.

Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales :

- des prêts directs,
- des cautionnements cantonaux,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements).

De plus, le CCF intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le fonds du tourisme et le cautionnement touristique et, depuis août 2019, via le fonds cantonal pour les remontées mécaniques.

Le CCF est également l'antenne valaisanne de Cautionnement romand.

Le CCF émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvres.

Le CCF est mandaté pour des missions spéciales, par exemple dans le cadre de soutiens COVID-19 (cas de rigueur + plan de relance industrie MEM).

Depuis 2023, le CCF assure la gestion opérationnelle du **Programme d'impulsion** à l'innovation et au développement économique sur mandat de la Ville de Sion.

2024 : une année record

Cet exercice s'est imposé comme une année record en matière de volumes d'aides financières directes accordées, soit plus de Fr. 61 millions.

980 garanties de construction ont été émises pour Fr. 26 millions auprès de 107 entreprises. Par ailleurs, 116 sociétés ont bénéficié d'une proposition ferme de financement, pour un montant total de Fr. 36 millions, dont Fr. 3 millions pour les entreprises MEM dans le cadre du programme de relance post-COVID.

Ces Fr. 36 millions sont constitués de :

- Fr. 2.9 millions de subventions,
- Fr. 24.4 millions de prêts et prises de participation,
- et enfin, Fr. 8.4 millions de cautionnements, dont près de Fr. 6.1 millions via Cautionnement romand.

Au 31.12.2024, 600 sociétés avaient une collaboration avec notre organisme.

Un acteur agile, au cœur de l'écosystème économique valaisan

Dans un environnement économique incertain, marqué par des tensions internationales et des mutations structurelles, le CCF poursuit sa mission : stimuler l'innovation, assurer la pérennité des entreprises et accompagner la transition entrepreneuriale.





Un levier pour les transmissions d'entreprise

Le soutien aux successions d'entreprise constitue un autre axe d'intervention en forte progression. Le CCF s'est affirmé comme un facilitateur de transmission, en apportant non seulement des solutions financières sur mesure, mais aussi une expertise précieuse dans l'analyse des projets de reprise. Ce rôle de partenaire de confiance entre cédants et repreneurs favorise la continuité de l'activité économique et préserve les emplois dans le tissu entrepreneurial local. Cette thématique de la succession est centrale : En Valais, près de 4'500 entreprises changeront de main dans les cinq à dix prochaines années.

Clin d'œil à ce sujet essentiel : une vidéo réalisée à la demande du CCF retraçant la transmission réussie de la société Astori SA est disponible ici : https://vimeo.com/arcanel/ccf-videoastori.

Une organisation moderne et engagée

Le traitement efficace de plus de 250 demandes de financement en 2024 témoigne de l'engagement et du professionnalisme de l'équipe opérationnelle du CCF, aujourd'hui composée de 13 collaboratrices et collaborateurs. La stabilité de l'effectif, malgré l'intensité du travail, illustre la réussite d'une politique RH orientée vers la formation continue, la flexibilité (temps partiel, télétravail) et la valorisation des compétences.

La mise en œuvre, en 2024, d'un nouveau processus décisionnel a permis de réduire les délais de réponse, renforçant encore l'agilité du CCF. En parallèle, le déploiement progressif d'un nouvel ERP renforcera la capacité de l'institution à absorber l'augmentation des volumes tout en garantissant un service de haute qualité.

Des partenariats renforcés et des mandats élargis

En tant que coordinateur des fonds valaisans, le CCF veille à assurer une complémentarité efficace entre les différentes sources de financement. Il est également un partenaire de confiance pour les collectivités locales, comme en témoigne le Programme d'Impulsion de la ville de Sion, géré par le CCF depuis 2023. Ce programme a déjà permis l'octroi de soutiens financiers à hauteur de Fr. 685'000.- à 18 sociétés en deux exercices. Ce succès montre la pertinence des collaborations entre acteurs publics et privés pour dynamiser l'économie à l'échelle locale.

Des comptes solides, un dividende maintenu

Grâce à une gestion rigoureuse, les comptes 2024 affichent un bénéfice solide, permettant une nouvelle fois le versement d'un dividende de 3% aux actionnaires de type B. Cette performance financière témoigne de la pertinence du modèle hybride du CCF, fondé sur une combinaison de fonds publics et privés.

Assemblée générale 2024 du CCF

Les résultats 2024 de la société seront présentés aux actionnaires du CCF lors de son Assemblée générale qui se tiendra le jeudi 12 juin 2025, à 16h00, au Centre de conférences de la Banque Cantonale du Valais à Sion.

Personnes de contact :

Pour le Bas-Valais :

Pascal Perruchoud, Président du CCF - 079 220 72 71- pascal.perruchoud@ccf-valais.ch
Jacques Métrailler, Directeur du CCF - 027 327 35 50 - jacques.metrailler@ccf-valais.ch

Pour le Haut-Valais :

Andreas Biner, Vice-Président du CCF - 079 417 71 05 - <u>andreas.biner@zermatt.ch</u>

Irene Rieder, Membre de la Direction, Responsable Haut-Valais - 027 924 64 35 - <u>irene.rieder@ccf-valais.ch</u>